

INSTITUT SAINT-JOSEPH D2—D3



**En route vers
la 3^e année ...**

2024-2025

Vers le 2^eDegré de L'Enseignement secondaire

Introduction

Ça y est ! Tu vas terminer le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire. Après y avoir passé deux ou trois années, les savoirs, savoir-faire et savoir-être de base sont sur le point d'être acquis. Te voilà en route vers le deuxième degré, nouvelle étape de ton parcours scolaire dans le secondaire. Plusieurs routes se présentent à toi. Le choix que tu vas poser en compagnie de tes parents est important. Il sera influencé par ton projet personnel auquel tu as commencé à réfléchir au 1^{er} degré, par les conseils que tes professeurs et le CPMS vont te donner à l'issue de cette année scolaire. Il sera aussi établi en fonction des résultats que tu obtiendras au terme du 1^{er} degré.

Les routes que tu peux prendre ici ou ailleurs sont diverses.

- 1) Enseignement Artistique de Transition.
- 2) Enseignement Général de Transition (25-27 périodes de formation commune, option(s) à 2 ou 4 périodes/semaine).
- 3) Enseignement Technique de Transition (23-25 périodes de formation commune, une option à 8 périodes/semaine, éventuellement langues 2 à 4 périodes pour l'option sport).
- 4) Enseignement Technique de Qualification (17 ou 19 périodes de formation commune, une option de 14 à 16 périodes/semaine).
- 5) Enseignement Professionnel de Qualification (16 périodes de formation commune, une option à 18 périodes/semaine avec une partie importante de travaux pratiques).
- 6) Enseignement en Alternance (16 périodes de formation commune et technique et 24 périodes en entreprise).

Au terme du 2^e degré, l'objectif est le même : obtenir le certificat d'enseignement secondaire du 2^e degré qui te donnera la possibilité

de continuer le chemin vers le 3^e degré de l'enseignement secondaire et d'obtenir le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) te donnant accès à l'enseignement supérieur et éventuellement un Certificat de Qualification.

1. Les délibérations de fin de 1^{er} Degré

1.1. Tu termines une 2^e Co en 2 ans.

- A) Si à l'issue de cette année, tu obtiens ton CE1D (Certificat d'études du 1^{er} degré), cela signifie que tu as atteint les compétences visées au 1^{er} degré. Tu peux alors passer au 2^e degré de l'enseignement secondaire en fréquentant une 3^e année dans n'importe quel type d'enseignement (Enseignement Professionnel de Qualification, Enseignement Technique de Qualification, Enseignement Technique de Transition, Enseignement Artistique de Transition, Enseignement général de Transition).
- B) Si à l'issue de cette année, tu obtiens ton CE1D (Certificat d'études du 1^{er} degré) sans avoir atteint toutes les compétences, le conseil de classe te permettra de suivre dans l'une ou l'autre des filières possibles. Suis bien les conseils donnés.
- C) Si à l'issue de cette année, tu n'obtiens pas ton CE1D (Certificat d'études du 1^{er} degré), cela signifie que le conseil de classe estime que tu dois développer au 1^{er} degré les compétences non encore acquises. Il t'orientera alors vers une troisième année dans le 1^{er} degré (2S), ceci avant d'aller vers le 2^e degré.

1.2. Tu termines ta troisième année du degré après avoir suivi une 2S.

- A) Si tu obtiens ton CE1D (Certificat d'études du 1^{er} degré), cela signifie que tu as atteint les compétences visées au 1^{er} degré. Tu peux alors passer au 2^e degré de l'enseignement secondaire en fréquentant une 3^e année dans n'importe quel type d'enseignement (Enseignement Professionnel de Qualification, Enseignement Technique de Qualification, Enseignement Technique de Transition, Enseignement Artistique de Transition, Enseignement général de Transition).

B) Si tu n'obtiens pas ton CE1D (Certificat d'études du 1er degré), le conseil de classe t'ouvrira la porte d'une ou plusieurs sections d'enseignement (Enseignement Technique de Qualification, Professionnel de Qualification).

Pour bien comprendre comment le conseil de classe prend sa décision, considère bien ton bulletin, prête attention aux explications de tes professeurs et lis le Règlement des Études de l'école en compagnie de tes parents.

Au terme de ta 3^e année, selon l'attestation obtenue au terme de l'année, tu pourras :

- recommencer une 3^e (en cas d'attestation C voire d'attestation B);
- poursuivre ton parcours dans les mêmes options (AOA);
- poursuivre ton parcours dans d'autres options (AOA/AOB) selon les restrictions;
- poursuivre ton parcours dans une autre section (ex. tu as suivi une 3GT, et tu optes pour une 4^e TQ).

1.3. Passage de la 2S à la 3P

Les élèves orientés vers une 2S l'année scolaire précédente peuvent bénéficier d'un *transfert* vers la 3P avant le 15 janvier. Le passage d'une 2e année supplémentaire vers une 3e année professionnelle est autorisé jusqu'au 15 janvier, si les conditions suivantes sont réunies :

- l'élève doit être porteur du CEB ;
- jusqu'au 15 janvier au plus tard ;
- en collaboration avec l'équipe du centre PMS ;
- avec l'accord des parents ou des responsables légaux ;
- sur la base d'un projet construit avec le Conseil de Classe.

Ces transferts ne sont en rien obligatoires et une école peut les refuser.

Important

Avec la réforme du **P**arcours d'**E**nseignement **Q**ualification, l'offre qualifiante est modifiée depuis la rentrée d'août 2023.

2. Les options organisées à l'institut Saint-Joseph

<u>Enseignement Général de Transition</u>	<u>Enseignement Technique de Transition</u>	<u>Enseignement Technique de Qualification</u>	<u>Enseignement Professionnel de Qualification</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Éducation Artistique : Arts d'Expression • Langue Moderne II : Anglais ou Néerlandais • Langues anciennes : Latin et/ou Grec • Sciences Économiques • Sciences Sociales • Sciences 5 p. • Informatique AC • Foot-Élite-Études 	<ul style="list-style-type: none"> • Scientifique Industrielle : Construction et Travaux publics • Scientifique Industrielle : Électromécanique • Sport-Études : Basket * • Sport-Études : Tennis * <p>(*sous réserve)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Industrie</u> Électromécanique • <u>Arts appliqués</u> Techniques artistiques • <u>Sciences appliquées</u> Techniques Sciences 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Industrie</u> <ul style="list-style-type: none"> - Électricité - Mécanique polyvalente

3. Les grilles horaires

ENSEIGNEMENT DE TRANSITION Général de Transition (GT) et Technique de Transition (TT)

		GT							TT				
		Lat	Gr	Eco	Soc	Sc5	Lat	Lat	Gr	SI	SI	SE	SE
							Gr	Sc	Sc	EM	CO		
A	Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Français	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Mathématique	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	Langue I (Ns ou As)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Éducation physique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	-	-
	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	20	20
B	Sciences (v compris la FC)	3	3	3	3	5	3	5	5	3	3	3	5
	Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-
	Électromécanique	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-
	Arts d'expression	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Grec	-	4	-	-	-	4	-	4	-	-	-	-
	Latin	4	-	-	-	-	4	4	-	-	-	-	-
	Sc. économiques	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sport-Etudes (Foot Elite Etudes ou Tennis ou Basket)											8	8
	Sc. sociales	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-
	29	29	29	29	27	33	31	31	33	33	31	33	
C*	Informatique 2p	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	-	-	-	-	-	-	-
	Langue II (Ns ou As) 4p	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)	-	-	-	-	-	(4)	-
	Arts d'expression	(4)		(4)	(4)	(4)	-	-	-	-	-	-	-
D	Totaux possibles	31	31	31	31	29	33	31	31	33	33	31	33
		33	33	33	33	31						35	

C*: () = un seul choix possible.

NB. Les élèves qui poursuivent le projet de l'immersion en néerlandais suivent l'histoire et la géographie en néerlandais.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION et PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION

QUALIFICATION			PROFESSIONNEL	
TEAR*	ELOM*	TCSC*	ELEC*	MEPO*
3 ^e				

A. FORMATION OBLIGATOIRE

Religion	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4
Formation géographique et historique	2	2	2	2	2
Mathématiques	2	4	4	2	2
Formation scientifique	2	2	-	2	2
Langue moderne I (As/Ns)	3	3	3	2 (As)	2 (As)
Éducation physique	2	2	2	2	2
TOTAL	17	19	17	16	16

B. OPTIONS GROUPEES

Dessin d'analyse et création artistique	8	-	-	-	-
Histoire de l'art et analyse esthétique	2	-	-	-	-
Électricité	-	4	-	2	-
Mécanique	-	4	-	-	-
T.P. Électricité	-	4	-	-	-
T.P. Mécanique	-	-	-	-	-
T.P. Électromécanique	-	4	-	-	-
Dessin Technique	-	-	-	2	2
Technologie	-	-	-	2	-
Technologie Soudage	-	-	-	-	2
Technologie Usinage	-	-	-	-	2
T.P. Soudure	-	-	-	-	6
T.P. Usinage	-	-	-	-	4
Travaux pratiques	-	-	-	10	-
Biologie appliquée	-	-	5	-	-
Chimie appliquée	-	-	6	-	-
Physique (appliquée) + labo	-	-	5	-	-
Éducation Plastique	4	-	-	-	-
TOTAL	14	16	16	16	16
TOTAL GÉNÉRAL	31	35	33	32	32

Légende

ELEC : Électricité

ELOM : Électromécanique

MEPO : Mécanique polyvalente

TCSC : Techniques sciences

TEAR : Techniques artistiques

Offre d'enseignement 2024-2025

P			TQ			TT		
4L MOFRI *	3P MEPO	3P ELEC	3TQ ARTS	3TQ TCSC	3TQ SICO	3TT SIEM	3TT Basket *	3TT Tennis *
5L MOFRI **	4L MECEN	4L INEL	4TQ INFOG	4TQ TCCH	4TQ DSCO	4TT SIEM	4TT Basket	4TT Tennis
6L MOFRI **	5L MECEN **	5L INEL **	5TQ INFOG	5TQ TCCH	5TQ DSCO	5TT SIEM *	5TT Basket	5TT Tennis
	6L MECEN **	6L INEL **	6TQ INFOG	6TQ TCCH	6TQ DSCO	6TT SIEM	6TT Basket	6TT Tennis
	7P INCC AIL.***	7P TINEL AIL.***						
	7TQ TCCA**	7TQ TCCA**	7TQ TCCA**					

Légende

→ Les programmations

→ Les options existantes

* → L'organisation est conditionnée par le nombre d'élèves inscrits en août 2024 et l'octroi des autorisations requises

** → Plein exercice ou en alternance

*** → Organisation en alternance uniquement (sous réserve de confirmation)

Acronymes des options

ARTS : Techniques artistiques

CMET : Complément en maintenance d'équipements techniques

DSCO : Dessinateur en construction

ELAU : Electricien-Automaticien

ELEC : Electricité

ELMI : Electricien de maintenance industrielle

ELOM : Electromécanique

INCC : Installateur en chauffage central

INFOG : Technicien en infographie

INEL : Installateur électricien

MCAU : Mécanicien-Automaticien

MECEN : Mécanicien d'entretien

MEMI : Mécanicien de maintenance industrielle

MEPO : Mécanique polyvalente

MOCS : Monteur en chauffage et sanitaire

MOFRI : Monteur frigoriste

SICO : Scientifique industrielle : Construction et travaux publics

SIEM : Scientifique industrielle : Electromécanique

TCCA : Technicien en climatisation et conditionnement d'air

TCCH : Technicien chimiste

TCSC : Techniques sciences

THERM : Technicien en équipements thermiques

TINEL : Technicien en installations électriques

Bien sûr, l'Institut Saint-Joseph n'organise pas toutes les options possibles. Alors, si tes parents ou toi êtes intéressés par des explications complémentaires (nom d'écoles où certaines options sont organisées), n'hésite pas à en parler au CPMS de ton école que tu peux rencontrer sur rendez-vous (083/22 29 31). Les membres de la direction ou tes professeurs peuvent t'aider également.

4. T'inscrire

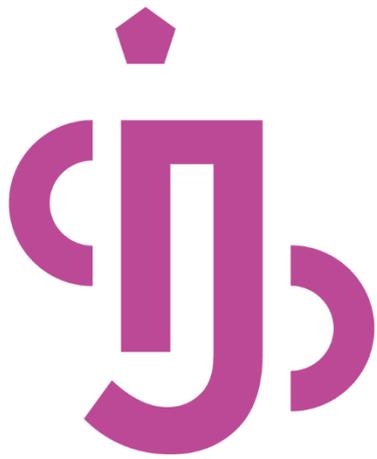
Cette année, vous devrez procéder à l'inscription pour le jeudi 6 juin 2024. Il est important de noter que ce choix ne sera modifiable qu'en cas d'avis contraire du conseil de classe.

5. Ton avenir

Le choix que tu vas faire en compagnie de tes parents peut être déterminant pour la poursuite de tes études. Il convient donc de mûrir ce choix en pensant à tes qualités, tes défauts et tes goûts, mais aussi en regardant les résultats que tu obtiens dans les différentes branches et en écoutant les avis de tes professeurs.

Parle déjà de tout cela avec tes parents. Ils peuvent t'aider, te conseiller. C'est déjà le moment de le faire. Ce 3^e trimestre doit être un temps de réflexion. Tu peux le mettre à profit pour prendre la décision de t'engager vers une des routes que nous t'avons décrites.

Alors, fais le bon choix et prends un nouvel envol... vers le 2^e degré !



INSTITUT SAINT-JOSEPH D2—D3



**En route vers
la 4^e année ...**

2024-2025

Vers la 4^e année de L'Enseignement secondaire

Introduction

Les routes que tu peux prendre ici ou ailleurs sont diverses.

- 1) Enseignement Artistique de Transition.
- 2) Enseignement Général de Transition (25-27 périodes de formation commune, option(s) à 2 ou 4 périodes/semaine).
- 3) Enseignement Technique de Transition (25 périodes de formation commune, une option à 8 périodes/semaine).
- 4) Enseignement Technique de Qualification (17 ou 19 périodes de formation commune, une option de 14 à 16 périodes/semaine).
- 5) Enseignement Professionnel de Qualification (16 périodes de formation commune, une option à 18 périodes/semaine avec une partie importante de travaux pratiques).
- 6) Enseignement en Alternance (16 périodes de formation commune et technique et 24 périodes en entreprise).

Au terme du 2^e degré, l'objectif est le même : obtenir le certificat d'enseignement secondaire du 2^e degré qui te donnera la possibilité de continuer le chemin vers le 3^e degré de l'enseignement secondaire et d'obtenir le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) te donnant accès à l'enseignement supérieur et éventuellement un Certificat de Qualification.

1. Les délibérations de fin de 3^e année

- A. Si, à l'issue de cette année, tu obtiens un modèle A, cela signifie que tu as atteint toutes les compétences visées au terme de la 3^e année. Tu peux alors passer en 4^e année de l'enseignement secondaire dans n'importe quel type d'enseignement (Enseignement Professionnel, Enseignement Technique de Qualification, Enseignement Technique de Transition, Enseignement Artistique de Transition ou Enseignement Général de Transition).
- B. Si, à l'issue de cette année, tu obtiens un modèle B, cela signifie que tu n'as pas atteint toutes les compétences demandées en fin de 3^e année. Il existe plusieurs types de modèle B.
- a) Si la restriction du modèle B porte sur une option de base simple cela signifie qu'en 4^e année, tu ne peux plus poursuivre cette option ou alors dans certains cas avec un volume horaire inférieur.
 - b) Si la restriction porte sur l'Enseignement de Transition, Général, Artistique ou Technique, cela signifie qu'en 4^e année, tu ne peux plus poursuivre ce type d'enseignement. Tu pourras alors suivre une 4^e année Technique de Qualification ou d'Enseignement Professionnel.
 - c) Si la restriction porte sur l'Enseignement de Transition et sur l'Enseignement Technique de Qualification, tu ne peux plus poursuivre ces types d'enseignement. Tu pourras alors suivre une 4^e année de l'Enseignement Professionnel.

d) Si la restriction porte sur une option groupée ou plusieurs options groupées d'un secteur, tu pourras suivre une 4^e année de ton choix hormis ces options groupées.

C. Si, à l'issue de cette année, tu obtiens un modèle C, cela signifie que tu n'as pas atteint les compétences demandées en fin de 3^e année. Tu dois alors recommencer une 3^e année dans le type d'enseignement qui te sera conseillé par les professeurs et le CPMS en fonction de tes résultats et de tes aspirations personnelles.

2. Les options organisées à l'Institut Saint-Joseph

<u>Enseignement Général de Transition</u>	<u>Enseignement Technique de Transition</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Éducation Artistique : Arts d'Expression • Langue Moderne II : Anglais ou Néerlandais • Langues anciennes : Latin et/ou Grec • Sciences Économiques • Sciences Sociales • Sciences 5 p. • Informatique AC • Foot-Élite-Études 	<ul style="list-style-type: none"> • Scientifique Industrielle : Construction et Travaux publics • Scientifique Industrielle : Électromécanique

<u>4^e PEQ (Parcours Enseignement Qualifiant)</u>	
<p><u>Enseignement Technique de Qualification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Sciences Appliquées</u> Technicien chimiste • <u>Construction</u> Dessinateur en construction • <u>Industrie</u> Électricien de maintenance industrielle Mécanicien de maintenance industrielle Technicien en équipements thermiques • <u>Arts</u> Technicien en infographie 	<p><u>Enseignement Professionnel de Qualification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Industrie</u> Installateur électricien Mécanicien d'entretien • <u>Construction</u> Monteur en chauffage et sanitaire Monteur frigoriste * <p>(* sous réserve)</p>

3. Les grilles horaires

ENSEIGNEMENT DE TRANSITION Général de Transition (GT) et Technique de Transition (TT)

		GT					TT			
		Lat	Gr	Eco	Soc	Sc5	Lat Gr	Lat Sc	SIEM	SICO
A	Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Français	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Mathématique	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	Langue I (Ns ou As)	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Éducation physique	2	2	2	2	2	2	2	2	2
		22								
B	Sciences (y compris la FC)	3	3	3	3	5	3	5	3	3
	Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	8
	Électromécanique	-	-	-	-	-	-	-	8	-
	Arts d'expression	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Grec	-	4	-	-	-	4	-	-	-
	Latin	4	-	-	-	-	4	4	-	-
	Sc. économiques	-	-	4	-	-	-	-	-	-
	Basket	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Tennis	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sc. sociales	-	-	-	4	-	-	-	-	-
			29	29	29	29	27	33	31	33
C*	Informatique 2p	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)				
	Langue II (Ns ou As) 4p	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)				
	Arts d'expression/ Foot-élites-Études	(4)		(4)	(4)	(4)				
D	Totaux possibles	31	31	31	31	29	33	31	33	33
		33	33	33	33	31				

C* : () = un seul choix possible.

NB. Les élèves qui poursuivent le projet de l'immersion en néerlandais suivent l'histoire et la géographie en néerlandais.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION et PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION

QUALIFICATION						
INFOG*	ELMI	MEMI	THERM*	DSCO*	TCCH*	
4^e	4^e	4^e	4^e	4^e	4^e	
A. FORMATION OBLIGATOIRE						
Religion	2	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4	4
Formation géographique et historique	2	2	2	2	2	2
Mathématiques	2	4	4	4	4	4
Formation scientifique	2	2	2	2	2	-
Langue moderne I (As/Ns)	3	3	3	3	3	3
Éducation physique	2	2	2	2	2	2
TOTAL	17	19	19	19	19	17
B. OPTIONS GROUPÉES						
Dessin d'analyse et création artistique	4	-	-	-	-	-
Histoire de l'art et analyse esthétique	2	-	-	-	-	-
Studio	8	-	-	-	-	-
Électricité	-	3	3	3	-	-
Mécanique	-	3	3	3	-	-
T.P. Électricité	-	4	-	-	-	-
T.P. Mécanique	-	-	4	-	-	-
T.P. Électromécanique	-	4	4	4	-	-
T.P. Chauffage	-	-	-	4	-	-
Biologie appliquée	-	-	-	-	-	5
Chimie appliquée	-	-	-	-	-	6
Physique (appliquée) + labo	-	-	-	-	-	5
Dessin Technique	-	-	-	-	3	-
Dessin Technique, Projet, DAO	-	-	-	-	8	-
Technologie de la construction	-	-	-	-	3	-
TOTAL	14	14	14	14	14	16
TOTAL GÉNÉRAL	31	33	33	33	33	33

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION et PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION

PROFESSIONNEL

INEL*	MOCS*	MECEN*	MOFRI*
4 ^e	4 ^e	4 ^e	4 ^e

A. FORMATION OBLIGATOIRE

Religion	2	2	2	2
Français	4	4	4	4
Formation géographique et historique	2	2	2	2
Mathématiques	2	2	2	2
Formation scientifique	2	2	2	2
Langue moderne I (As/Ns)	2 (As)	2 (As)	2 (As)	2 (As)
Éducation physique	2	2	2	2

TOTAL	16	16	16	16
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------

B. OPTIONS GROUPEES

Dessin technique	-	-	4	-
Technologie	-	-	-	6
Technologie Soudage	-	-	2	-
Technologie Usinage	-	-	2	-
T.P. Soudure	-	-	4	-
T.P. Usinage	-	-	4	-
Travaux pratiques	-	-	-	10
C.T. Électricité	4	-	-	-
T.P. Électricité	12	-	-	-
C.T. Sanitaire	-	4	-	-
T.P. sanitaire	-	12	-	-

TOTAL	16	16	16	16
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------

TOTAL GÉNÉRAL	32	32	32	32
----------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Légende

- DSCO** : Dessinateur en construction
- ELMI** : Électricien de maintenance industrielle
- INEL** : Installateur électricien
- INFOG** : Technicien en infographie
- MECEN** : Mécanicien d'entretien
- MEMI** : Mécanicien de maintenance industrielle
- MOCS** : Monteur en chauffage et sanitaire
- MOFRI** : Monteur frigoriste
- TCCH** : Technicien chimiste
- TEAR** : Techniques artistiques
- THERM** : Technicien en équipements thermiques



Offre d'enseignement 2024-2025



P			TQ			TT			
4L MOFRI *	4L MOCS	3P MEPO	3TQ ARTS	3TQ TCSC	3TQ ELOM	3TT SICO	3TT SIEM	3TT Basket *	3TT Tennis *
5L MOFRI**	5L MOCS**	4L MECEN	4TQ INFOG	4TQ TCCH	4TQ MEMI	4TQ SICO	4TQ SIEM	4TT Basket	4TT Tennis
6L MOFRI**	6L MOCS**	5L MECEN**	5TQ INFOG	5TQ TCCH	5TQ MCAU	5TQ DSCO	5TT SIEM *	5TT Basket	5TT Tennis
	7P INCC Alt.***	7P CMET Alt.***	6TQ INFOG	6TQ TCCH	6TQ MCAU	6TQ DSCO	6TT SIEM	6TT Basket	6TT Tennis
	7TQ TCCA**	7TQ TCCA**	7TQ TCCA**		7TQ TCCA**				

Légende

→ Les programmations

→ Les options existantes

* → L'organisation est conditionnée par le nombre d'élèves inscrits en août 2024 et l'octroi des autorisations requises

** → Plein exercice ou en alternance

*** → Organisation en alternance uniquement (sous réserve de confirmation)

Acronymes des options

- ARTS : Techniques artistiques
- CMET : Complément en maintenance d'équipements techniques
- DSCO : Dessinateur en construction
- ELAU : Electricien-Automaticien
- ELEC : Electricité
- ELMI : Electricien de maintenance industrielle
- ELOM : Electromécanique
- INCC : Installateur en chauffage central
- INFOG : Technicien en infographie
- INEL : Installateur électricien
- MCAU : Mécanicien-Automaticien
- MECEN : Mécanicien d'entretien
- MEMI : Mécanicien de maintenance industrielle
- MEPO : Mécanique polyvalente
- MOCS : Monteur en chauffage et sanitaire
- MOFRI : Monteur frigoriste
- SICO : Scientifique industrielle : Construction et travaux publics
- SIEM : Scientifique industrielle : Electromécanique
- TCCA : Technicien en climatisation et conditionnement d'air
- TCCH : Technicien chimiste
- TCSC : Techniques sciences
- THERM : Technicien en équipements thermiques
- TINEL : Technicien en installations électriques

Bien sûr, l'Institut Saint-Joseph n'organise pas toutes les options possibles. Alors, si tes parents ou toi êtes intéressés par des explications complémentaires (nom d'écoles où certaines options sont organisées), n'hésite pas à en parler au CPMS de ton école que tu peux rencontrer sur rendez-vous (083/22 29 31). Les membres de la direction ou tes professeurs peuvent t'aider également.

4. T'inscrire

Cette année, vous devrez procéder à l'inscription pour le jeudi 6 juin 2024. Il est important de noter que ce choix ne sera modifiable qu'en cas d'avis contraire du conseil de classe ou si l'attestation obtenue en fin d'année scolaire ne permet pas d'accéder à l'année et/ou à l'option/aux options choisie(s).

5. Ton avenir

Le choix que tu vas faire en compagnie de tes parents peut être déterminant pour la poursuite de tes études. Il convient donc de mûrir ce choix en pensant à tes qualités, tes défauts et tes goûts, mais aussi en regardant les résultats que tu obtiens dans les différentes branches et en écoutant les avis de tes professeurs.

Parle déjà de tout cela avec tes parents. Ils peuvent t'aider, te conseiller. C'est déjà le moment de le faire. Ce 3^e trimestre doit être un temps de réflexion. Tu peux le mettre à profit pour prendre la décision de t'engager vers une des routes que nous t'avons décrites.

Alors, fais le bon choix et prends un nouvel envol... vers la 4^e année !